

DÉPARTEMENT

Charente

ARRONDISSEMENT

Angoulême

MAIRIE

Pombres

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Montant 725^f
- sur crédit
St Amant de Montmarçon
+ 1000^f de l'appropr.*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

*Vote d'une somme
de 725^f pour
installation électrique
des bâtiments communaux*

L'an mil neuf cent trente-trois le *dix-sept* février
à *13* heures *30*, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni
à la Mairie, sous la présidence de M. *Dercin* *Prés.*, maire
pour la *Séance* ordinaire

La séance a été publique.

Etaient présents : MM. *Alary - Fauré - Chauvin -
Chaffart - Bazile - Barderas - Dubai -
Mazier et Dercin*, président

Nombre de Conseillers

en exercice..... *10*

Nombre de présents.... *9*

Nombre de votants..... *9*

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. *Campar*

M. *Chauvin* a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président a ouvert la séance et a demandé au Conseil
Municipal de voter la somme nécessaire
pour faire procéder à l'installation éle-
ctrique intérieure des bâtiments communaux
pour sept cent vingt-cinq francs (725^f). A l'unanimité le Conseil Municipal vote la somme
de sept cent vingt-cinq francs qui sera prise
sur l'article 6 du budget additionnel de
l'exercice 1934 dont le montant est de quatre mille
francs (4000^f)

Fait à Cambiers les jour *mais* et au susdit
ont signé au registre *de* les membres présents -
sans *autre* conformément

Cambiers le 14 mars 1935

Le maire :

Dercin

Le Maire, soussigné, certifi-
que la convocation du Conseil Muni-
cipal et le compte-rendu de la présente
délibération ont été affichés à la Mairie,
conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.

Le Maire,

Dercin

VU ET APPROUVE
ANGOULEME, le 22 mars 1935
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

